

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine BÜRKLİ et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à la création du marché alimentaire rue Sainte-Cécile.

Considérant les nombreux échanges et courriers adressés depuis 2014 par la Maire du 9^e arrondissement à l'adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, relatifs à la création d'un second marché alimentaire découvert au sud de l'arrondissement, rue Sainte-Cécile ;

Considérant le vœu déjà déposé lors du Conseil de Paris de septembre 2015 ;

Considérant le vœu rattaché à la délibération 2018DAE246 déposé lors du conseil de Paris de novembre 2018 relatif au principe du renouvellement de la délégation de service public des marchés découverts alimentaires ;

Considérant, en conséquence, l'engagement pris par Madame l'Adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce d'organiser une rencontre sur place rue Sainte Cécile avec Mme la Maire du 9^e et les équipes techniques de la Ville ;

Considérant la réunion sur place rue Sainte Cécile en mars 2019 avec les équipes techniques de la DAE et de la DVD ;

Considérant au mois de mai 2019, la transmission pour avis au pôle technique de la Préfecture de Police d'un plan projet du marché par la section travaux de la DVD ;

Considérant l'avis favorable rendu par courrier en date du 3 juin 2019 par la Préfecture de Police à la DVD, à la DAE et au cabinet de l'Adjointe au Maire en charge du commerce sur le projet de création d'un marché découvert alimentaire rue Sainte-Cécile ;

Considérant depuis, l'absence de réponse aux multiples relances de la Mairie du 9^e à la Ville de Paris concernant l'ouverture effective de ce marché alimentaire ;

Rappelant que le 9^e, ne compte qu'un seul marché alimentaire découvert et non sédentaire, le vendredi après-midi place d'Anvers ;

Rappelant l'attente toujours très forte des habitants du 9^e en ce sens portée par le Conseil de quartier Faubourg Montmartre et l'exécutif municipal du 9^e ;

Delphine BÜRKLİ et l'exécutif municipal du 9^e émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **demande à ses services techniques l'établissement et la transmission rapide à la Mairie du 9^e d'un calendrier opérationnel de création de ce marché découvert non sédentaire rue Sainte-Cécile.**